

Image not found or type unknown



Mon ex compagnon refuse de voir nos deux filles depuis deux ans

Par **lefebvre**, le **29/11/2010** à **10:55**

Bonjour, mon ex compagnon et moi sommes séparés depuis 10 ans. Il a un droit d'hébergement durant les vacances scolaires pour nos deux filles. Le jugement ne stipule aucune pension alimentaire, mais celui-ci refuse de les voir depuis deux ans et m'a clairement dit au téléphone qu'il ne désirait plus les prendre. Est-il obligé de les prendre en vacances si non, quelle procédure dois-je entamer ? Merci.

Par **mimi493**, le **29/11/2010** à **12:30**

Il n'est pas obligé de voir ses enfants. Refaites une requête au JAF pour supprimer les droits qu'il ne veut plus exercer, établir une PA voire demander la suppression de l'autorité parentale conjointe.